

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCÉS (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 6 Décembre

La progression du budget

La Chambre des députés, — après combien d'atermoiements et de retards successifs ! — vient de commencer la discussion du budget.

Quelle que soit la diligence qu'elle puisse y mettre maintenant, il ne semble pas possible d'éviter les fameux douzièmes provisoires.

C'est là, cette année, un fait d'autant plus regrettable que nous sommes au commencement de la législature et que, le budget de 1894 ayant été voté par la dernière Chambre, avant sa séparation en juillet 1893, il semblait relativement facile d'arriver, dans l'année courante, au vote, en temps normal, par la Chambre, puis par le Sénat, du budget de 1895.

Les choses étant ainsi, le mieux serait d'en prendre résolument son parti, de pousser aussi loin que possible la discussion budgétaire avant les congés de Noël et du jour de l'An, de voter les douzièmes provisoires et d'ajourner à la seconde semaine de 1895 la suite de la discussion. Il ne faudrait surtout pas s'efforcer d'enlever à celle-ci l'ampleur qu'elle doit avoir, par suite des graves questions qui s'y rattachent cette année : la taxe sur les successions, la réforme des octrois, la réforme de l'impôt sur les boissons, et avant tout la nécessité d'arrêter, en réalisant, non pas demain, mais tout de suite, sur l'ensemble du budget, des économies que rend encore plus nécessaires la perspective d'une expédition forcément aussi coûteuse que celle de Madagascar.

Sur cette nécessité, tous les financiers et tous les économistes, à quelque école qu'ils appartiennent, sont d'accord, et s'il en fallait une preuve nouvelle, nous la trouverions dans un très instructif tableau de la progression du budget français, qui vient d'être publié par le *Matin*, d'après les chiffres

officiels, et dont il nous semble intéressant de résumer brièvement les traits les plus caractéristiques.

Notre confrère a choisi parmi les bilans du premier Empire, de la Restauration, du gouvernement de Juillet, de la seconde République et du second Empire, ceux qui correspondaient à des années paisibles, normales.

Pour le régime actuel, il s'est arrêté au budget de 1892, parce qu'il est le dernier dont le compte vienne d'être établi définitivement, après révision.

Au point de vue des résultats généraux, les budgets de ces six époques présentent les différences suivantes :

1805. Recettes totales : 856.365.600 francs, en déficit de 20 millions sur les dépenses.

1829. Recettes totales : 1.021.890.093 francs, en excédent de 6.975 francs sur les dépenses.

1847. Recettes totales : 1.372.387.450 francs, en déficit de 257.290.639 francs sur les dépenses.

1849. Recettes totales : 1.431.678.965 francs, également en déficit pour une somme de 214.625.477 francs.

1869. Recettes totales : 2.267.410.935 francs, en excédent de 57.599.538 fr. sur les dépenses.

1892. Recettes totales : 3.380.355.174 francs, égales aux dépenses. (Défalcation faite du budget spécialisé de l'Algérie.)

Il ne faudrait pas inférer de ces chiffres que les budgets antérieurs à la Restauration n'ont jamais atteint le milliard.

Nous voyons qu'à partir de 1809 le budget impérial s'établit en dépenses pour une somme de 1.007.178.170 francs (en équilibre avec les ressources d'ailleurs) et que ce chiffre va grossissant pour atteindre, en 1813, à près d'un milliard et demi.

Si l'on examine le détail de ces sommes globales, nous voyons que les contributions directes ont produit pour les époques qui nous occupent :

En 1805 : 257.308.000 francs.

En 1829 : 327.877.876 —

En 1847 : 423.435.560 —

En 1849 : 437.619.272 —

En 1869 : 576.233.876 —

En 1892 : 440.639.563 —

La République, on le voit, a dégrevé dans une large mesure les charges financières.

A côté de la contribution foncière, l'enregistrement, le greffe des hypothèques, le timbre, etc., figurent dans les recettes du budget pour des sommes très appréciables. Leur rendement, qui était de près de 146 millions en 1805 et d'un peu plus de 185 millions en 1829, monte tout à coup à 265 millions et demi pour l'exercice 1847, se chiffre par 457 millions en 1869 et atteint enfin 717.919.702 francs en 1892.

A toutes ces époques, les impôts indirects ont constitué la plus grosse part des revenus de l'Etat. Quelques chiffres vont permettre d'en juger.

En 1805, le produit des douanes était de 67.293.165 francs.

Celui des contributions indirectes (droits réunis, poudres, tabacs, etc.) de 53.490.825 francs. Enfin, l'administration des postes rendait 19.712.743 fr. soit un total de 140.496.733 francs.

En 1829, les douanes donnent 106.427.363 francs ; les contributions indirectes, 206 millions 969.378 francs, et les postes 30 millions 754.550 francs. Au total, 344 millions 151.291 francs.

Sous Louis-Philippe, ce total s'élève déjà à plus de 502 millions. La République de 1848 le voit tomber à un chiffre inférieur, par suite de la perturbation apportée dans les affaires. Sous l'Empire, le rendement des impôts indirects s'accroît, les douanes y entrent pour près de 123 millions, et les contributions indirectes pour environ 1 milliard 228 millions.

Si de l'examen des recettes on passe à celui des dépenses, le premier fait qui nous frappe c'est l'accroissement formidable des

sommes consacrées aux arrrages de la dette publique.

Sous Napoléon I^{er}, 74.800.000 francs étaient affectés à ce service ; sous Charles X cette somme est portée à 288 885.029 fr. non compris 40 millions inscrits au chapitre de l'amortissement, réouvert en 1822.

Les budgets de Louis-Philippe et de la République de 1848 sont grevés annuellement d'une somme de 350 millions. Et pourtant l'amortissement fonctionne avec activité, puisque en 1849 il absorbe 63 millions 883 505 francs.

Avec Napoléon III, le service de la dette publique dépasse un demi milliard (524 millions 690 855 fr. en 1869). Enfin, au budget de 1892, nous trouvons inscrit le chiffre effrayant de 1.268.877.380 francs. Mais on sait à quelles causes est due l'augmentation croissante de la dette de l'Etat.

Pour des raisons d'une autre nature, les dépenses militaires se sont également accrues, au cours de ce siècle, dans des proportions énormes. Voici le relevé des sommes consacrées au budget de la guerre aux différentes dates déjà signalées :

Premier Empire : 271.500.000 fr.

Restauration : 214 576 426 fr.

Louis-Philippe : 373 365.981 fr.

République de 1848 : mêmes chiffres à 1 million près.

Second Empire : 459.042.339 fr.

Troisième République : 677.887.152 fr.

Le budget du ministère de la marine s'élevait à environ 130 millions, et à 25 millions pour le service des colonies.

A la fin du règne de Napoléon III, le budget de la marine monte à 154.353.718 fr., et celui des colonies à un peu plus de 27 millions et demi. L'année 1892 voit ces sommes portées à 252 millions pour la marine et 81 millions pour les colonies.

C'est depuis l'établissement de la République que le budget de l'enseignement a pris un développement considérable.

Au début du siècle, l'Etat se désintéressait à peu près complètement du fonctionnement des écoles.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 16

MISÉ FERÉOL

Par JACQUES VINCENT

XVI

Jusqu'alors, par une sorte de pudeur du bien, il n'avait parlé que vaguement de son œuvre entraprise, de son mariage, de cette existence si pleine, si sérieuse, si complètement transformée, son cœur déborda.

Romaz, le...

« Tu veux mon secret, André ; mais pour que tu le puisses comprendre, il faudrait que, comme moi, tu eusses passé par ces longues heures de réflexions où l'on descend au fond de soi-même et où l'on apprend à se connaître pour la première fois. Pour nous autres, c'est une étrange découverte, je te l'assure ; mais c'est aussi un pénible réveil. J'en suis là. Tant que le tourbillon nous entraîne, on se laisse emporter, insouciant, étourdi ; mais un instant la pensée se pose, je ne sais quel sens plus haut nous avertit et nous inquiète... et un sentiment de dégoût amer, un découragement profond s'empare de nous. J'ai éprouvé le courage et le dégoût, quand seul, ici, au milieu des souvenirs de famille, j'ai comparé l'existence de notre aïeul de cette dissipation bête où s'est écoulée notre jeunesse. Après tout, c'est le simple fils d'un pêcheur : il a travaillé, il

a lutté, il a conquis... C'est à nous faire rougir de honte, nous, qui n'avons même pas su avoir la santé de notre âge ; nous qui, après quelques années de collège, paresseuses et ennuyées, nous sommes lancés dans ce que nous appelons la grande vie. Voyons de sang-froid, est-ce assez absurde ? Et lequel de nous oserait affirmer qu'il a seulement connu quelques jours de plaisir... Cette routine naïve, indolence, raillerie, affectation, vulgarité, tout cela ne serait qu'un ridicule, mais il est des considérations plus graves, une dignité sociale méconnue, j'ai suivi la contagion de l'exemple. Vautrés sur le divan d'un club, tandis que l'humanité marche, sommes-nous quittes envers nous-mêmes, parce que nous pouvons payer le travail d'autrui.

» L'argent nous donne le droit de vivre en brutes, en insensés, de nous ruiner avant vingt-cinq ans, d'offrir le bras aux filles, de former dans leurs salons nos manières et notre langage, d'être gouteux à trente ans et d'être gris les soirs d'orgie, parce que nous n'avons même pas la force de supporter le vin. Je t'entends récrier ! Que veux-tu ? l'heure est venue où j'ai regardé au fond de ce désert ; j'ai vu des hommes, et je me suis pris à rougir de me sentir si faible, si incapable, si inutile. Tu ris, mon frère, mais j'ai pleuré de vraies larmes quand je me suis aperçu que mon bras n'avait pas la force de soulever une pioche. J'envisais l'ouvrier qui chaque jour accomplit sa tâche. J'envisais ses mains calleuses et je maudissais mes mains blanches, mes mains oisives. Enfin, Dieu merci ! j'ai dompté la bête.

» Aujourd'hui, par les chaleurs les plus ardentes, je traverse la plaine. La fièvre sévit autour de moi.

Eh bien ! je suis fier de la braver. Il semble que j'ai besoin de me dédommager de tant d'années d'inaction et de sottise. Je vis, je respire, je travaille. J'ai un but, une ambition, une volonté. Je me sens fort, résolu. C'est une conversion, oui. Je ne m'en défends pas. Tu te dis qu'il y a une femme ! Oui !... N'y a-t-il pas toujours une femme dans tout ce que nous faisons de bon et de mauvais ? Mais de celle-là je ne te parlerai pas.

» A propos, mon mariage est décidé... Ai-je tort ? ai-je raison ? En tout cas, tu viens à la noce. »

XVII

Quelques jours plus tard, André de Romaz tombait chez son frère par une après-midi caniculaire.

— Comment ! c'est toi ?

— Oui, j'arrive enfin... Mon Dieu ! quel pays ! Je suis mort, s'écria le voyageur en se jetant au cou de Pierre.

— Que c'est gentil à toi d'être venu me rejoindre !

Parbleu ! en recevant la lettre j'ai cru que tu allais te faire ermite, chatreux, santon... que sais-je, moi ? J'ai voulu voir s'il était encore temps de te tirer de ce guépier. Ah ça, qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce que ce mariage ?

A ce moment, Planette entra, apportant au voyageur de quoi se rafraîchir.

— Tiens, tiens, s'écria André, mais on est jolie fille par ici ! ça réconcilie un peu avec le pays.

— Tu as déjeuné ? demanda Pierre.

— Oui, fort mal, à un village qu'on appelle

Albaron, je crois. On m'y a déniché une vieille poule et ses deux œufs, qu'on aura fait cuire au soleil.

Plus jeune que Pierre de deux années, André n'était jamais venu au mas. La bonne tante ne s'empresait pas moins à lui faire fête. Aidée de Planette, elle se mit à installer une chambre à la hâte. Durant ces préparatifs, les deux frères causaient.

— Mon Dieu ! Pierre, comme tu as brun ! s'écria tout à coup André. Ah ! ah ! les mains noires... Tu y es, tu sais, elles sont calleuses.

— Tu trouves ?

— C'est extraordinaire comme tu es changé !

— Je l'espère bien.

— Comment, tu l'espères bien ? Au fait, ce hâle-là ne te va pas mal. Tu es comme grand ; on dirait qu'il t'a poussé une espèce de vigueur... Eh bien ! à propos, les pioches, les ouvriers, le désert ? Dis donc, qu'est-ce que c'est encore que cette histoire ?

— Une bien courte histoire, mon cher André : j'ai travaillé !

André ouvrit ses grands yeux.

— Enfin, ça dépend des goûts. On a comme ça des accès. Ça ne fait rien, c'est drôle tout de même.

André en tarissait pas ces questions. Pierre raconta comment il avait eu l'idée de reprendre ce projet de leur grand-père, se gardant bien d'avouer quelle cause l'avait poussé à cette résolution. L'affaire marchait ; tout faisait espérer un résultat heureux et assez proche.

— Mais le voilà amoureux, reprit André, et je gage que la petite savonnière pourrait bien avoir

Le compte définitif du budget de 1805, se solde en dépenses par 876 millions, sans qu'aucun crédit employé ressorte à la grande maîtrise de l'Université.

La Restauration a dépensé de ce chef 3.607.204 francs, ce qui est peu.

En 1847, ce budget atteint 18 millions.

Avec la République de 1848, près de 22 millions sont consacrés à ce chapitre.

En 1869, ce chiffre était de 23 millions 210.398 francs.

En comparaison, voici les chiffres du budget rectifié de 1892 :

Enseignement primaire : 122.607.635 f.
— secondaire : 18.670.859 f.
— supérieur : 13.314.832 f.

Le ministère des affaires étrangères est le moins coûteux de nos divers départements ministériels, quoique son importance soit des plus grandes.

Comme on le voit par les chiffres que nous venons de rappeler, si la progression des recettes a été grande, celle des dépenses a été encore plus considérable et menace de le devenir de plus en plus. La Chambre n'aurait qu'un devoir, ce serait de se conformer au vœu tant de fois exprimé par le pays : Des réformes et des économies !

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 3 décembre 1894

Discussion du budget

M. Cavaignac a la parole.

Il considère qu'il est nécessaire d'examiner la situation financière dans son ensemble, pour se rendre compte du changement d'orientation qu'on peut constater aujourd'hui.

Il dit que, de 1886 à 1889, les dépenses s'accroissaient rapidement et que, en 1889, le mouvement était enrayé.

Malheureusement, ajoute l'orateur, cela n'a pas duré et, dès 1892, l'action énergique du Parlement faiblissait sur presque tous les points. Le Budget ordinaire augmentait sans justification et les dépenses hors budget ne diminuaient point. La dette s'accroît tous les ans de 200 millions. Telle est aujourd'hui la situation.

L'orateur estime qu'il est temps de s'arrêter dans cette voie. Nous possédons ces deux grandes forces qui s'appellent l'esprit de l'épargne et le crédit de la France; il est à craindre que l'on ne soit arrivé à la limite des efforts dont nous sommes capables.

Il constate que par tête d'habitant, le Français paie beaucoup plus qu'on ne paie en Angleterre et en Allemagne et qu'il est devenu difficile d'y ajouter.

M. Cavaignac déclare qu'il faudrait resserrer les liens du contrôle et manifester à cet égard une volonté bien nette, car jusqu'à ce jour on a trop sacrifié l'esprit de contrôle à l'esprit de gouvernement.

L'orateur arrivant aux réformes proposées examine l'impôt sur les successions et déclare qu'il aurait préféré l'impôt sur le revenu.

fait éclorre ce prétexte de séjour auprès d'elle. D'ailleurs, tout était arrangé d'avance avec ce coquin de Chavagnas, c'est évident. Il ne t'a fait venir en Camargue que pour ça. Tu as mordu à l'hameçon.

Planette ayant annoncé que la chambre était prête :

— Va t'habiller, dit Pierre. Je t'emmène dîner à la Tour, tu verras ta belle-sœur.

André apportait à sa toilette tout le soin, toute la coquetterie d'une petite maîtresse. Au bout d'une heure, pomponné, tiré à quatre épingles, il reparut.

— Allons! dit Pierre, en ton honneur, j'ai fait atteler la carriole pour nous conduire jusqu'au Rhône.

Averti par un mot, Rémond avait attendu devant l'embarcadère. L'accueil fut des plus chaleureux.

— Vous savez, dit-il, nous vous gardons jusqu'à la noce.

Mme Rémond avait arboré une de ces toilettes éblouissantes et trônait dans le salon d'or; à ses côtés, Claire, habillée en rose, gentille à croquer. Après quelques compliments à la mère qui la ravirent, André, d'un mouvement spontané, tendit ses deux mains à la fillette.

— Ah! ma jolie petite sœur! dit-il.

Elle rougit un peu.

— Comment trouvez-vous la Camargue? demanda-t-elle.

— Il faut vous voir pour comprendre que Pierre ait pu y rester.

Vingt-six ans, d'une irréprochable élégance où dominait le choix des modes anglaises portées avec

En effet, dit-il, lorsqu'on prend le revenu des contribuables on a la mesure exacte des facultés du contribuable, tandis que la part successorale n'est nullement la mesure exacte de la faculté du contribuable, l'impôt des successions n'intéressant pas ceux qui n'héritent pas.

L'orateur déclare cependant qu'il le votera, parce qu'il reconnaît le principe de la progression dans l'impôt et qu'il prépare les voies à l'établissement de l'impôt sur le revenu.

M. Léon Say signale les tendances socialistes de la politique financière du gouvernement. Il estime que la conduite financière d'un gouvernement doit être d'accord avec sa conduite politique ce qui ne se rencontre pas dans le projet du budget actuel.

L'orateur n'est pas partisan de la réforme successorale qui est, selon lui, une concession faite à l'esprit socialiste. Il déclare que la progression établie dans cette réforme tend à faire de l'impôt un impôt personnel, tandis que tous les bons esprits ont toujours déclaré qu'il n'y avait de juste que l'impôt réel, et il conclut en disant que s'il est de l'avis de ceux qui soutiennent qu'il y a des modifications à apporter dans les droits successoraux, il proposera des amendements de nature à enlever à la réforme projetée le caractère socialiste qui la rend inacceptable.

Séance du 4 décembre

Le Discours de M. Poincaré

M. le Ministre des Finances a d'abord exposé les grandes lignes du budget de 1895. Le Budget a été assez difficile à établir : une des causes de cette difficulté a été le fléchissement des recettes, qui n'ont cessé de diminuer depuis 1893. Cette diminution ne sera que passagère et on peut déjà constater une certaine amélioration.

Il y a eu aussi diminution de ressources par suite des dégrèvements sur l'impôt foncier, sur les transports, sur les pétroles, sur les frais de justice, et pendant le même temps les dépenses ont augmenté.

Ce sont, la plupart du temps, les Chambres qui vont au-devant de ces dépenses, et non le gouvernement qui les provoque : ainsi la loi sur les instituteurs, la loi sur l'assistance des enfants moralement abandonnés, la loi sur les encouragements à l'industrie du lin et à la sériciculture, la loi sur la marine marchande, la loi sur l'assistance médicale gratuite.

M. Poincaré a constaté que la Commission du budget a fait son possible pour réduire les dépenses; mais qu'il n'en est pas moins vrai que la plupart d'entre elles étaient irréductibles. Il a ajouté qu'on a été obligé de demander 25 millions d'impôt à la réforme des successions.

Pourquoi? ajoute le Ministre, c'est que malgré tous les efforts on n'a pu arriver à équilibrer le Budget par des réductions de dépenses, et encore, malgré ces impôts nouveaux, l'équilibre du Budget n'est-il pas parfait, car la dette publique en 1895 s'accroît de cent millions. L'équilibre, en réalité, c'est l'état du Budget dont toutes les ressources normales suffisent à solder les dépenses.

Or, depuis 1860, aucun budget n'a réalisé cet équilibre; la situation est meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été, et chaque jour nous nous approchons de plus en plus de l'équilibre idéal.

M. Poincaré a ajouté qu'en 1895 l'écart entre les dépenses et les recettes, y compris les frais de l'expédition de Madagascar, sera de 165 millions

une désinvolture toute cavalière, alerte et élané, des yeux de velours marron avec cette expression de hardiesse malicieuse, due à la grande vie parisienne, la barbe fine comme un duvet, recouvrant à demi une lèvre légèrement impertinente, André était vraiment un étourdi charmant. Sa verve, essentiellement parisienne, rehaussait d'une pointe d'humour sa causerie légère et futile; son entrain répandait autour de lui une animation extraordinaire. Il lui suffit de se montrer pour conquérir tout le monde. Le traître en hôtel d'importance, Rémond avait confectionné lui-même une de ses fameuses bouillabaises. Le jeune frère y fit grand honneur. Il causa théâtre et modes, rapporta les cancons mondains, sur lequel il brodait volontiers, en appelant lui-même ces légères additions : « mes grains de sel ».

Albino ne put pas ce soir-là.

— Noire amie a passé la journée aux Saintes, dit Claire; le capitaine Feréol est pris par sa goutte. Peut-être a-t-il tenu à garder sa fille avec lui.

De retour à Romaz, André félicita chaudement son frère. Le million était ravissant? ces bons santonniers, de complexion si originale, rendraient à leur gendre la vie facile et amusante.

Le lendemain, vers huit heures, Pierre allait réveiller André,

— Eh quoi! encore couché, paresseux! Si tu veux voir mon désert, je te conseille de te presser. Dans l'après-midi, le soleil est si chaud ici, tu en sais quelque chose.

— Surtout! je le crois bien.

— Eh bien! dépêche-toi; je vais faire seller les chevaux.

on y parera par divers moyens de trésorerie qui sont indiqués dans le projet de budget; mais, même alors, on aurait un déficit de 24 millions qui sera couvert par le produit des nouveaux droits sur les successions.

Il a expliqué à ce moment les raisons qui ont déterminé le gouvernement à proposer la réforme successorale et l'économie de cette réforme.

Depuis le commencement du siècle, dit-il, on réclame un nouveau calcul pour le paiement des droits de successions.

On demande la déduction du passif et la révision des droits sur l'usufruit et sur la nue propriété.

La déduction du passif entraîne pour l'Etat une perte de 25 millions et la révision des droits sur l'usufruit et la nue propriété une perte de 10 millions; il fallait donc trouver 35 millions.

Le gouvernement et la Commission demandent aux successions les trente-cinq millions et les vingt-quatre millions nouveaux d'impôts, mais en établissant un droit gradué, de façon à faire payer plus cher les grandes successions que les petites.

On a dit, ajoute M. Poincaré, que le gouvernement abattait les haies qui entourent les propriétés, et M. Léon Say a prétendu qu'on ouvrirait la porte au socialisme. Non, il ne s'agit pas d'ouvrir la porte au socialisme, il s'agit de faire une concession.

M. Léon Say dit que le gouvernement abandonne les principes financiers de 1789, non, encore une fois, le gouvernement s'y conforme absolument.

INFORMATIONS

Le traître Dreyfus

Paris, 4 décembre.

Le Soir, visant les tentatives de quelques journaux pour jeter un doute dans l'esprit du public en faveur du capitaine Dreyfus, dit être avisé que des démarches ont été faites en faveur de l'officier détenu au Cherche-Midi, par des personnes ou au nom de personnes dont l'influence ne saurait être sérieusement contestée.

Notre confrère demande avec raison qu'on en finisse sans plus de retard.

Le Matin relate, sans y croire, le bruit que le capitaine Dreyfus se serait évadé depuis deux jours.

On assure que le dossier ne sera transmis que demain au gouverneur de Paris; un nouvel interrogatoire de l'inculpé aurait lieu aujourd'hui.

D'autre part, une agence publie la note suivante : « Le capitaine Dreyfus, qui allait tous les jours à l'instruction, n'a pas quitté sa cellule depuis vendredi dernier. Il a, paraît-il, beaucoup vieilli; il porte maintenant toute sa barbe et ses cheveux auraient légèrement grisonné. »

Le dossier de l'affaire Dreyfus a été transmis, ce matin, au gouverneur militaire de Paris, qui doit prendre connaissance des pièces de l'accusation et les renvoyer au parquet militaire.

Un joli sous-préfet

L'Officiel porte, ce matin, le remplacement et, par suite, la révocation du sieur Verest, sous-préfet de Ploërmel.

Ce peu intéressant personnage était un escroq

André eut bientôt endossé un complet de coutil blanc. Les deux frères partirent.

Il entra parfaitement dans l'esprit d'André qu'un mariage avantageux, et fort séduisant après tout, pût relever Pierre au berceau des Romaz, mais il n'admettait pas que la transformation d'un désert fût pour quelque chose dans cet exil.

— Vilain pays, décidément! disait-il.

Arrivés sur la lande, ils descendirent et, pendant un instant, s'arrêtèrent à contempler le tableau pittoresque et animé qu'offraient les groupes de travailleurs.

— Ah ça, quel diable de plaisir trouves-tu donc à voir piocher tous ces gens-là? dit André; il n'y a rien de plus laid que ce Sahara, et je ne m'imaginais pas quel charme ce tas de terre remuée peuvent avoir pour toi.

— Grand enfant, répliqua Pierre. Mais ces travaux nous feront une fortune.

— Une fortune?

— Cette lande sauvage deviendra une plaine d-s plus fertiles.

— Ah bah!

— Quand j'aurai desséché les mares, dessalé les sansouïres, au moyen de certaines plantations, je tracerai d'immenses roubines qui amèneront les eaux du Rhône à l'intérieur de nos terres. Je conserverai ainsi quelques salines, ainsi que les bordigues.

— Quel diable de charabia me parles-tu là? interrompit André. Bordigues, roubines, sansouïres, c'est de l'arabesque le plus pur.

— Absolument.

— Comment veux-tu que je m'y retrouve?

— Qu'il te suffise de savoir, reprit Pierre en

de la plus belle eau, qui a fait des dupes sans nombre chez les marchands de curiosités, les bijoutiers, les dentistes, et finalement a assommé un marchand de bicyclettes, après lui avoir pris une machine qu'il n'a pas payée.

Il se servait de sa carte de sous-préfet pour tomber ses victimes.

Après son algarade chez le vélocipédiste, on l'a écroué. Le ministère a donné l'ordre de le relâcher s'il payait avant minuit. Il n'a pas payé : on le garde.

Ce joli monsieur avait un entrepôt à Paris pour mettre les objets extorqués.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Ecole spéciale militaire de St-Cyr

MM. Marie-Léonce Capel, Lucien Issaly, Paul-Antoine Meulet, et Ernest-Louis-Philippe Panouze, candidats du département, reconnus admissibles au concours de 1894, ont obtenu une bourse avec trousseau.

Enregistrement

M. Gautié, receveur de l'Enregistrement à Valensole (Basses-Alpes), est nommé à Catns, en remplacement de M. Baboulet, appelé au bureau de Brioux (Deux-Sèvres).

Finances

M. Durand, adjudant sous-officier au 48^e régiment d'infanterie, est nommé percepteur à Bédouer en remplacement de M. Madrange, appelé à Cambrurat, ainsi que nous l'avons déjà annoncé.

Le biscuit de troupe

Plusieurs de nos confrères ont annoncé que, pour les approvisionnements alimentaires des troupes, le biscuit venait d'être supprimé et qu'il serait à l'avenir remplacé par un pain nouveau qui, grâce à un mode particulier de fabrication, pourrait se conserver longtemps et se transporter facilement.

Cette information est inexacte.

Des expériences ont été faites et sont encore faites dans ce sens, mais elles n'ont jusqu'à présent donné aucun résultat définitif, et aucune décision n'a été prise par l'autorité militaire.

Cette question particulière du biscuit dans l'alimentation du soldat préoccupe depuis longtemps la sollicitude du Ministère de la Guerre. Tous les spécialistes appelés à la discuter sont du même avis, de cet avis que les loustics de chambrée ont si souvent formulé de façon pittoresque, lorsque leurs dents se brisaient à essayer d'entamer la rigide galette réglementaire, la plaque de bois dénommée biscuit.

« Trop dur, trop fade et pas assez facile à digérer. » Quel est le soldat qui au moins une fois pendant son service militaire n'a pesté contre un de ces défauts du biscuit ?

C'est pour remédier à ces défauts que depuis plusieurs années le Ministère de la Guerre a demandé à l'ingéniosité des inventeurs, boulangers et autres, un aliment similaire qui ne fût ni trop dur, ni trop fade, ni trop indigeste, et qui, par contre, eût toutes les qualités du biscuit à remplacer.

riant, que dans quelques années nous posséderions le plus beau domaine de Camargue. Le Grand-Palun, en pleine voie de prospérité, sera d'un rapport considérable; nous aurons payé les frais de construction, liquidé les emprunts; il ne restera plus qu'à touher nos revenus.

André avait écouté ébahi. Cette conclusion lui ouvrit une perspective des plus réjouissantes.

— Mais, mon frère tu es un grand homme! s'écria-t-il.

Puis, après une courte pause :

— Tu dis : nous, comme si j'étais pour quelque chose là-dedans, moi.

— Mais certainement, riposta Pierre avec un bon sourire, tu y entre pour la moitié.

André fit une pirouette pour cacher son émotion. Revenant à son frère :

— Eh bien! alors... Qu'est-ce que j'ai à faire? demanda-t-il en se croisant résolument les bras.

— Rien, continua Pierre; continue à être content de toi et des autres.

André n'était venu que pour quelques jours; une semaine s'était écoulée qu'il ne songeait pas encore au départ.

— Prends garde, lui disait Pierre en se moquant, toi aussi, tu vas prendre pied en Camargue.

Le mas s'était singulièrement animé. Le cassiouan pillage, des oiseaux gîtant dans tous les coins, le galop des chevaux par les allées, les rires des filles, tout pour André, était occasion de mouvement et de plaisir. Les gens l'adoraient.

(A suivre).

Les anciens soldats qui, ayant mauvaises dents et mauvais estomac, sont devenus d'irréconciliables ennemis du biscuit, liront cette phrase avec indignation : les qualités du biscuit. Eh ! oui, les qualités. Il en avait, ce calomnié, en condamné, que le progrès fera disparaître demain. On pouvait le conserver longtemps en magasin. Il constituait une réserve précieuse de nourriture très rapidement utilisable sans préparation aucune. Pour la ration du soldat en campagne, du combattant exposé à demeurer assez longtemps sans nouvelle distribution, il constituait un aliment hors ligne, d'une puissance nutritive relativement considérable sous un poids et un volume restreints. Et puis, il était facilement transportable sans avaries. Il ne risquait pour ainsi dire pas plus que le morceau de bois, dont il avait la résistance et l'aspect. Cela ne veut pas dire qu'il ne fût pas exposé parfois aux moisissures, aux vers. Mais cela n'arrivait guère que lorsqu'il avait subi les rigueurs de ces climats exotiques auxquels peu de choses résistent.

Plus d'un combattant du Tonkin doit se rappeler quelles surprises désagréables étaient parfois réservées, lorsqu'on ouvrait des caisses de biscuit trop longtemps exposées à l'humidité et à la chaleur du pays. Tantôt c'était une masse gluante, informe, puante, sans nom... Tantôt c'était une poussière animée, vivante, qui grouillait, s'envolait, des vers, des mouches, des papillons... C'était très curieux, très joli, comme tableau.

Il est vrai que ceux qui comptaient sur le biscuit de ces caisses pour dîner, trouvaient le tableau beaucoup moins joli et ne songeaient guère à noter la pittoresque impression qui pouvait résulter de l'essor inattendu de toutes les mouches jaunes et blanches, en lesquelles s'était transformée la bonne nourriture attendue !

Malgré tout, ces déconvenues étaient relativement rares, et encore aujourd'hui, sous le rapport de la puissance nutritive relative au volume, de la commodité de transport et de la facilité de conservation, on n'a rien trouvé qui remplace efficacement le biscuit.

Et cependant ce ne sont point les essais, les expériences qui font défaut.

Depuis trois ans environ, dans le corps d'armée de Paris en particulier, on a expérimenté les « pains militaires » présentés par divers inventeurs. Beaucoup ont été éliminés depuis longtemps et reconnus inférieurs aux conditions demandées.

Actuellement, deux marques se disputent la faveur du soldat.

Ce sont des *pains biscuités*. Ils sont agréables au goût, de digestion facile, et pour les mâcher il n'est plus besoin d'avoir des mâchoires de la force des meules de moulin. Pour manger comme pain avec les autres aliments du repas, pour « prendre le café », les soldats les apprécient. Pour tremper la soupe, ils valent moins. Leur cuisson spéciale, double, fait que, lorsqu'ils ont été soumis à l'action du bouillon chaud, ils prennent une consistance peu appétissante et comme goût et comme aspect.

Quant aux commodités de conservation et aux facilités de transport, soit pour des combattants en Europe et aux colonies, nous le répétons, les résultats des expériences ne sont point connus.

Le remplacement du biscuit par un pain spécial, si désirable que cela soit, n'est donc pas encore une mesure accomplie. En outre, les conditions à remplir pour que ce remplacement ait lieu, présentent de telles difficultés qu'il se pourrait bien que de nombreuses « classes » s'ébréchassent encore les dents contre l'antique biscuit.

Affaire Cangardel

Le concordat demandé par M. Cangardel, lui a été refusé hier, à la réunion des créanciers, par 198 voix contre 102.

Reconstitution des vignobles

Paris, 4 décembre.

On lit dans la *Republique française* que la question de la reconstitution des vignobles français, à fort juste titre, préoccupe les savants.

A ce propos, M. Millardet, de Montpellier, vient de faire une découverte fort importante. Ce savant, en effet, à la suite d'expériences conduites avec une méthode scientifique irréprochable, a découvert par sélection un hybride de vigne capable de résister à la chlorose. C'est là une qualité essentielle que cet hybride est seul à présenter, car l'on sait que toutes les variétés de plants américains ne tardent pas à succomber, au bout d'un certain temps, à cette affection.

Maladies de la gorge du larynx, des oreilles et (surdité). Dr MADEUF, spécialiste et bi-licencié ès-sciences, consultera, à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le 13. Figeac, hôtel Miral, le 12. Montauban, hôtel du Midi, le 15.

MÉNAGERIE MARSEILLAISE

Tous les soirs la foule se presse dans la ménagerie Massérini, pour assister aux émouvantes présentations des dompteurs.

Un dompteur dévoré

Nous lisons dans le *Réveil* : Mardi, un fâcheux accident est venu étonner les spectateurs qui se pressaient autour des cages. M. Alexandre Massérini, au moment du repas des animaux, a eu la main saisie par un Pumar ou lion d'Amérique, et ce n'est que grâce à son sang-froid et à sa vigueur qu'il a pu se dégager de l'étreinte du fauve.

Une abondante hémorragie s'est produite, qui, espérons-le, n'aura pas de conséquences fâcheuses.

Décidément, notre ville serait-elle fatale à la famille Massérini. L'année dernière, Mlle Massérini était l'objet de *caresses*, par trop prononcées, de la part de la lionne *Sultane* ; cette année M. Alexandre Massérini, subit un accroc de son redoutable pensionnaire d'Amérique. Nous faisons les vœux les plus ardents pour la prompte guérison du courageux et sympathique dompteur.

Pour un superbe canard, en voilà un ! La terrible morsure se résume à un coup de griffe de chat, une vraie caresse qui n'aurait pas fait pleurer un enfant de 3 mois.

Eh bien ! non, on ne blague pas de la sorte.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Depuis le 3 novembre des trains de jonction circulent entre les gares de Paris (Nord) et de Paris (Orléans) par la Petite Ceinture.

Ces trains permettent aux voyageurs de se rendre directement de la gare de Paris (Nord) à la gare de Paris (Orléans) et réciproquement, sans avoir à traverser Paris.

A l'aller, ils partent de la gare de Paris (Nord) à 6 h. 33 du matin et du soir, après l'arrivée des trains venant de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne, et arrivent à Paris (Orléans) à 7 h. 10 du matin et 7 h. 12 du soir, pour correspondre avec les trains express et rapides se dirigeant sur Bordeaux, Toulouse, les Pyrénées et l'Espagne.

Au retour, ils partent de la gare de Paris (Orléans) à 9 h. 5 du matin et 6 h. 53 du soir, après l'arrivée des trains venant de Bordeaux, Toulouse, les Pyrénées et l'Espagne, et arrivent à Paris (Nord) à 9 h. 53 du matin et à 7 h. 49 du soir, pour correspondre avec les trains express et rapides se dirigeant sur l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne.

Gourdon

Hier matin, le bruit courait en ville que M. T... avait reçu sur la tête un coup d'un instrument contondant, qui lui avait fait une large blessure.

Les mobiles de l'agression seraient que le sieur V... soupçonnait M. T... d'avoir des relations avec sa femme.

Quoi qu'il en soit, V... a été arrêté et écroué à la prison de notre ville.

Ce matin, la police s'est transportée sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

Cette affaire a produit une certaine émotion parmi la population de notre ville.

Bibliographie

LA REVUE UNIVERSELLE, (Inventions nouvelles et Sciences pratiques), 10, rue Saint-Joseph, Paris, publiée dans son numéro du 5 décembre 1894. — Annonce-réclame et publicité. — La télégraphie optique. — Transmission des maladies par les arthropodes. — Nouvel appareil fumivore. — Indicateur électrique de vitesse. — Signaux électriques pour lignes à voie unique. — Amortisseur pour bicyclettes. — Recherches des eaux souterraines. — Bicyclette à moteur. — Concours de voitures automobiles. — Appareil de démarrage pour voitures à traction animale. — Forge de campagne perfectionnée. — Ventilateurs électriques. — Le phonographe Edison. — Outillage pneumatique pour la taille des pierres. — La Multiphographie. — Canne-parapluie. — Porte-canne adapté aux chaises. — Garde-coins pour marches d'escaliers. — Porte-papier à cigarettes « le Mitrailleur ». — Bateau chasse. — Le fumier des lièges de sciure de bois. — Bâches imperméables. — Une course en « Mussuk ». — Vin ayant un goût de moisi. — L'acidification de la crème. — Les étangs. — Pince pour le maniement des clichés. — Lunettes monochromatiques. — Appareil stéréoscopique à mains « l'Express détective ». — Epossette photographique. — Concours photographique. — Sifflet d'alarme pour chaudières. — Le jeu des montagnes russes. — Le singe grimpeur. — Les objectifs. — Contrôle du lavage des photocopies. — Préparation des miroirs destinés aux usages photographiques. — Préparation des cartes postales photographiques. — *Revue des publications françaises et étrangères*. — *Liste générale des Brevets*. Abonnements : Un an 15 fr. Etranger, 18 fr.

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des*

Demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme : 1° 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2° Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3° Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4° Une ou deux gravures de modes colorées, soit 18 par an.

5° Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6° Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

E. Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

LA GUERRE AU VINGTIÈME SIÈCLE

L'INVASION NOIRE

par le Capitaine DANRIT

Illustrée par PAUL de SÉMANT

Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombouctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.

Impuissantes à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.

Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspérés par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruaient à l'assaut de l'Europe, renouvelant l'invasion des Sarrasins ?...

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'in vraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans *La Guerre de Demain*, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noires peuplades trop longtemps ignorées.

L'Invasion Noire est ornée de nombreuses et émouvantes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleur et dressée d'après les documents les plus récents. »

Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque quinzaine.

« On peut souscrire aux dix premières séries, reçues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

ÉTATS-UNIS DU BRÉSIL
ÉTAT DE ESPIRITO-SANTO

35,000 Obligations de 500 francs 5 %
INTÉRÊT ANNUEL : 25 FRANCS
Payable par semestre, les 5 Avril et 5 Octobre
Remboursement en 33 ans par tirages annuels
PREMIER REMBOURSEMENT LE 5 OCTOBRE 1896
L'EMPRUNT NE POURRA ÊTRE CONVERTI AVANT 1909

PRIX D'ÉMISSION FR. 415
Jouissance du 5 Octobre 1894
En souscrivant... Fr. 100
A la répartition du 19 au 26 Décembre... 115
Du 19 au 25 Janvier 1895... 100
Du 19 au 25 Février 1895... 100

L'obligation libérée à la Répartition sera délivrée à Fr. 413,75
Le revenu dépasse 4 %, non compris la prime de remboursement
On souscrit à PARIS le 11 Décembre 1894
ET DES AUBOURGNIERS, PAR CORRESPONDANCE
à la BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS, 3, rue d'Antin.

CONTRE

les Rhumes (Grippe), Bronchites, Irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et la Pâte Pectorale de Nafé de DELANGRENIER possèdent une efficacité certaine, constatée par 40 Médecins des Hôpitaux de Paris. Ne contenant ni Opium, ni Morphine, ni Codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Dr MADEUF (gorge, larynx, nez, oreilles, surdités.) Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le 13. Figeac, le 12. Montauban, le 15.

MAISON

Bien aménagée à louer, en partie ou totalité, située rue Lestieu. Eau dans la maison et water-closets à l'anglaise. — Prix modéré.

S'adresser pour visiter, chez M. Arnaudet, rue Fénelon.

PRIME-MUSIQUE

ÉTRENNES 1895

M. Choudens, éditeur de musique à Paris, a préparé, en vue des étrennes 1895, un magnifique Album que nous sommes heureux d'offrir en prime à nos abonnés et à tous nos lecteurs.

Cet Album, édité avec le luxe de papier, de gravure et de couverture qui distingue la maison Choudens, justement soucieuse de sa grande renommée, contient, en ses 95 pages, douze valse célèbres de Métra et de Waldteufel, d'après Gounod, Hervé, Offenbach et Audran. C'est le recueil des valse jouées cet hiver aux bals de l'Opéra.

Il offre, en outre, l'avantage d'être par son prix à la portée des plus modestes bourses.

Chez les marchands de musique, chaque morceau étant marqué au prix fort d'environ 8 fr. et vendu net 3 fr., un album, contenant douze morceaux de cette importance, représentant une valeur réelle de 36 francs.

Notre traité avec M. Choudens nous permet de le livrer au prix de 5 fr., soit quarante centimes pour chaque valse.

Dès aujourd'hui, les abonnés et lecteurs de notre journal peuvent nous demander l'Album.

Pour le recevoir franco, envoyer en plus les frais de port se montant à 0 fr. 60 ou à 0 fr. 85, suivant que l'expédition devra être faite en gare ou à domicile.

« Des spécimens sont déposés dans nos bureaux et tenus à la disposition du public. »

LA VALSE

Album de douze danses

TABLE DES MORCEAUX

1. Waldteufel : *La Mascotte*, Audran. — 1 page.
2. Métra : *Le Grand Mogol*, Audran. — 8 pages.
3. Waldteufel : *Micaëla*, valse. 17 pages. —
4. Métra : *La Cigale et la Fourmi*, Audran. — 24 pages.
5. Waldteufel : *Barcarolle*, valse. — 34 pages.
6. Métra : *Stella*, valse (*La Fille du Tambour-Major*). Offenbach. — 42 pages.
7. Waldteufel : *Madame l'Archiduc*, Offenbach. — 49 pages.
8. Métra : *Barcarolle (Contes à Hoffmann)*. Offenbach. — 56 pages.
9. Waldteufel : *Valse vénitienne*. — 65 pages.
10. Métra : *L'Inéparable (Femme à Papa)*, Hervé. — 73 pages.
11. Waldteufel : *Hommage à Offenbach*. — 82 pages.
12. Métra : *Olivette (Les Noces d'Olivette)*, Audran. — 84 pages.

ÉTUDE

de M^e Auguste MAZIÈRES,
Avoué à Cahors,
rue du Portail-Alban, n° 10

EXTRAIT

D'UNE

demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du tribunal civil de Cahors, en date du cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et parexploit de M. Fraysse huissier à Luzech en date du cinq décembre courant enregistré, la «dame Marguerite Teys-sède épouse de Olières ou Onlières François, demeurant ensemble en qualité de domestiques à Brugal, commune de Soturac près Fumel, chez M. Philippot, a formé contre son dit mari une demande en séparation de biens.

Elle a constitué M^e Auguste Mazières pour son avoué près le dit tribunal civil.

Fait à Cahors le six décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

L'Avoué poursuivant,
MAZIÈRES.

ÉTUDE

de M^e Jules BILLIÈRES, licencié en droit,
avoué à Cahors, rue Ste-Claire n° 52
près le Palais de Justice.

ASSISTANCE JUDICIAIRE DU 18 OCTOBRE 1894.

Suivant exploit du ministère de M^e Olié, huissier à Limogne, en date du 5 décembre courant, visé pour timbre et enregistré,

Dame Marie Dujols, sans profession, épouse du sieur Bach Firmin, dit Tamy, cultivateur, domiciliée avec lui à Marsa, commune de Beauregard, ayant M^e Billières pour avoué constitué ;

A formé une demande en séparation de biens d'avec le dit Bach son mari.

Pour extrait certifié sincère :

Cahors le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

L'Avoué poursuivant,
Jules BILLIÈRES,



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin;
le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin.
C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.
 Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3	25 %
— 4	30 %
— 5	35 %
— 6	ou plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents
INNOCUITÉ PARFAITE

A Louer

EN BLOC OU EN PARCELLES
 Une **MAISON** située à Labéraudie
8 CHAMBRES — JARDIN et GARENNE
 Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^{me} Lafage, aubergiste au faubourg St-Georges.

AVIS

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcoulié.

PRIX MODÉRÉS

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

MACHINES A GLACE. - SPÉCIALITÉ : LE KLEIN-BOCK. - BIÈRE EN BOUTEILLE, Marque : Gamberino

BRASSERIE DE POISSAC, près Tulle (Corrèze)

Victor BÉRAL

Bière bock, Conserve en fûts et en bouteilles

Représentants sérieux sont demandés pour le département du Lot. Bonne commission. Envoi d'échantillons sur demande



VELOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT
 16, Rue de la Liberté, Cahors

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé
 Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

RECONSTITUANT ÉNERGIQUE

Le Vin de Peptone de Chapoteaut contient la viande de bœuf digérée par la pepsine; il est beaucoup plus actif que les jus et extraits de viande; avec lui on nourrit les anémiques, les convalescents, les phthisiques, les malades privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter et ceux épuisés par le travail, la fatigue ou les veilles. La peptone Chapoteaut est, à cause de sa pureté, la seule employée à l'Institut Pasteur. Dépôt : Toutes Pharmacies.

GUÉRISON
 Certaine et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**
 Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
 Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.
 Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENOIR AND, Médecin-Spécial, ex-Phlébotomiste-Major aux Hôp. Militaires, à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par Correspondance.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments
 SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU

VIGNES AMÉRICAINES
 Par millions à la vente

Plants Greffés et Soudés (900 variétés)

VICTOR COMBES

Lauréat du Concours de Vignobles, Membre du Jury, Chevalier du Mérite Agricole

A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot)

PRIX-COURANT (Année 1895)

PLANTS GREFFÉS SOUDÉS 1 ^{er} choix	VIGNES AMÉRICAINES	Boutures Racines mille
En variétés du pays, Midi, Gironde, etc., etc., greffés sur Riparia, Jacquoz, Herbemont, Solonis, Vialla à 150 fr. le mille.	Black Défiance	50 100
Sur Ruprestis Martin, Ganzin, port de Taylor, York à 200 fr. le mille.	Canada	50 100
Sur Ruprestis Phénomène du Lot (1) Berlandieri du Texas, à 300 fr. le mille.	Cinton ou Pouzin	10 40
Aspiran teinturier B, Carignan B, Portons bien, 50 fr. par mille en plus que ci-dessus.	Cuninghame	15 60
Nous avons aussi toutes variétés en raisins de table Variétés de Muscats, Chasselas, Malaga, Olivette, Sultanine, Nébulescol, blanc et noir (raisin de 0-8) de long, Kabyle, Plant de la beauté, etc., etc. Les prix sont donnés par correspondance.	Croton	20 100
(1) Ce porte greffe est supérieur à tous les Ruprestis et Hybrides américains connus jusqu'à ce jour.	Duchess	100 500
Il importe dit M. Billardet, de ne pas confondre cette plante avec les autres Ruprestis mâles comme elle : Ruprestis St-Georges, Reich, Richter, Gaillard, Lascastelles, Sijas, Moutou, etc., etc.	Herbemont	10 50
Pour plus amples renseignements, demander la notice sur le Ruprestis Phénomène du Lot vrai, envoyée franco sur demande.	Herbemont d'Aurelle	100 150
	Herbemont Touzan	100 150
	Jacquoz à gros grains	10 40
	Jacquoz d'Aurelle	100 500
	Jacquoz d'Aurelle Cazalis	300 500
	Othello	10 30
	Road	20 100
	St-Sauveur (extra-fertile)	50 150
	Sénasque	50 100
	Triumph	40 80
	Berlandieri Blanche	300 500
	Berlandieri du Texas, la p.	1 2
	Ginéra	200 400
	Cordifolia	50 100
	Riparia Ruprestis	50 100
	Riparia tomentoux	40 80
	Riparia gloire	20 50
	Ruprestis large feuille	15 50
	Ruprestis du Lot	40 100
	Solonis	10 40
	Vialla	10 40
	York Madeira	15 50

N. B. — Je garantis la fraîcheur et l'authenticité de toutes mes fournitures sur facture. Je garantis aussi la reprise de tous mes plants greffés et racines, plants avant fin février. A l'automne prochain, je m'engage à remplacer les manquants.

SANS ENGAGEMENT COMME QUANTITÉS. Je m'engage à livrer les quantités et variétés portées sur la carte, qu'autant que la vente sera définitivement confirmée par correspondance.

RAPHIA DU JAPON, 1 fr. le kilo, Pince Allié, 4 fr. Bouchons fendus, 4 fr. le mille. Surgoons de la Grande consoude rugueuse du Caucase, fourrage produisant huit récoltes par an, 200,000 kilog. — Prix 5 fr. les 100 racines, 40 fr. les 1000 racines.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES les

et à l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors),
La petite Carte de poche DU LOT